

6 Votations cantonales

Zurich reste bilingue à l'école primaire

ENSEIGNEMENT L'initiative visant à supprimer une des langues enseignées au primaire essuie un refus net, comme un texte similaire en 2006. Un signal jugé «positif» dans les cantons francophones

CÉLINE ZÜND, ZÜRICH
@CelineZund

La ministre zurichoise de l'Instruction publique, Silvia Steiner, a poussé un soupir de soulagement dimanche. La population a rejeté clairement, à 60,8% de non, l'initiative cantonale réclamant la suppression d'une des deux langues étrangères-français ou anglais - du programme de l'école primaire et son report au degré secondaire. Les Zurichois confirment ainsi la ligne adoptée en 2006, lorsqu'ils avaient dit non à 59% à une initiative cantonale réclamant de repousser le français au secondaire. L'anglais continuera à être enseigné dès la 2^e année primaire (4^e année HarmoS), puis le français dès la 5^e année (7^e HarmoS).

La déception est grande du côté des syndicats d'enseignants à l'origine de l'initiative, qui réclament désormais davantage de moyens pour améliorer les cours de langues. Ni leurs arguments sur la surcharge des élèves et leurs lacunes en allemand, ni le soutien de la droite conservatrice (UDC, UDF et Parti évangélique) n'auront suffi. La population a fini par se ranger derrière l'avis du Conseil d'Etat et du parlement cantonal, ainsi que de la plupart des partis, qui s'étaient prononcés contre l'initiative.

Mais, pour les opposants au système actuel, ce vote n'a rien d'un plébiscite pour le *Frühfranzösisch*. C'est plutôt la crainte de voir l'anglais reporté au secondaire, qui aurait convaincu les Zurichois de maintenir le statut quo. Silvia Steiner avait en effet déclaré en début d'année que le gouvernement, s'il avait à choisir, privilégierait le maintien du français. Or la présidence du syndicat d'enseignants ZLV, Lilo Lätzsch, ne le cache pas, c'est bien la langue de Ramuz qui donne du fil à retordre aux enseignants: «Notre problème avec l'enseignement du français

reste entier. Cette langue est trop éloignée de nos réalités. Un Zurichois sur cinq n'a jamais mis les pieds en Suisse romande!»

Silvia Steiner ne partage pas cet avis, elle qui voit derrière ce vote «la démonstration de l'attachement des Zurichois à une Suisse plurilingue, inscrite dans un monde globalisé». L'élu PDC zurichois a un poids en moins sur les épaules, elle qui est particulièrement exposée dans ce dossier puisqu'elle occupe depuis janvier la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP). A ce titre, elle est chargée de veiller au respect du concordat intercantonal de 2004, voulant que deux langues étrangères, dont une nationale, soient enseignées à l'école primaire. «Ce vote confirme notre politique des langues», se réjouit-elle.

Un choix «clairvoyant»

En 2008, la population zurichoise avait clairement approuvé, avec 62% de oui, le concordat visant à harmoniser les objectifs de formation de l'école (HarmoS). Une volte-face aurait eu des échos largement au-delà des frontières cantonales. En Suisse romande, la décision zurichoise provoque un concert de louanges. «Zurich donne un signal positif pour la cohésion nationale et pour l'enseignement du français. Il ne faut pas oublier que les cantons romands ont déjà fait un compromis en acceptant que l'anglais puisse être enseigné avant le français au primaire», souligne Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat genevoise. Pas plus tard que jeudi dernier, les ministres de l'Education des cantons latins se sont concertés sur la question, ajoute l'élu socialiste: «C'est très clair, les Romands se montreront fermes et réclameront une intervention de Berne si un canton allemand rompt le concordat sur les langues», souligne encore la cheffe de l'Instruction publique genevoise.



Les petits Zurichois continueront à apprendre le français dès la 5^e année. (GEORGIOS KEFALAS/KEYSTONE)

Ce ne sera pas nécessaire, pour l'instant du moins. Les regards se tournent désormais vers la Thurgovie, où le parlement s'apprête à valider une loi qui reporterait l'enseignement du français du primaire au secondaire. Et Lucerne, qui se prononce sur un projet similaire en automne prochain. A Nidwald, la population avait

dit non à 61,7% à la suppression du français au primaire, en mars 2015. Pour de nombreux observateurs du débat sur les langues, la décision zurichoise pourrait calmer le jeu dans d'autres cantons. «C'est magnifique, les ennemis du *Frühfranzösisch* perdent une nouvelle bataille», déclare Mathias Reynard. Le

conseiller national valaisan salue la «clairvoyance» des Zurichois, qui ont compris que les enjeux de leur décision dépassent leur canton: «Encore une fois, le peuple se montre raisonnable dans ce débat. Il a le goût des équilibres subtils qui forment la Suisse et dont le plurilinguisme fait partie.»

COMMENTAIRE

Un apaisement général et du chemin à faire

La guerre des langues n'a pas éclaté sur les bords de la Limmat. La ministre zurichoise Silvia Steiner peut respirer. Un oui à l'initiative des enseignants pour la suppression d'une langue étrangère à l'école primaire aurait placé la politicienne dans une posture délicate, elle qui est aussi présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique. D'autant plus que ce grand canton possède un poids particulier dans ce dossier. Mais l'élu zurichois n'est pas la seule à souffler. A Berne, le ministre de l'Intérieur Alain Berset n'aura pas à mettre en œuvre sa menace d'intervenir pour faire respecter l'accord intercantonal, pour l'instant.

L'issue de ce vote est réjouissante. En refusant le démantèlement de l'harmonisation scolaire, déjà plébiscitée par le passé et inscrite dans la Constitution, le cœur économique de la Suisse valide l'idée d'une école ambitieuse et conforme

aux idéaux du fédéralisme. Mais cette décision n'est pas une déclaration d'amour au français. Ce vote est plus motivé par la crainte de voir s'ouvrir une coûteuse réforme qui aboutirait à remettre en cause l'actuel statut privilégié de l'anglais. Ou encore, par l'idée de bouleverser un équilibre intercantonal durement conquis au nom de la mobilité des élèves. Ce serait un erreur de considérer que tout va bien sur le front de l'enseignement des langues.

L'irruption de cette campagne, dix ans après une première attaque contre le *Frühfranzösisch*, est plutôt inquiétante: cela signifie que l'enseignement du français au primaire n'a toujours pas le soutien des enseignants, premiers acteurs du terrain. Aïdons-les à faire en sorte que dans dix ans, le plurilinguisme ne soit pas seulement un idéal politique martelé à Berne, mais un acquis. ■ C. ZÜ.

LES PRINCIPALES VOTATIONS DU WEEK-END

	Oui ou non, en%	Taux de participation
Genève Subvention en faveur de la Fondation pour l'expression associative	NON 62,2%	43,23%
Outre les tarifs des Transports Publics (voir la page 7), les Genevois se prononçaient ce dimanche sur une demande de subvention de 16,5 millions de francs en faveur de la Fondation pour l'expression associative (FEA) afin de lui permettre d'agrandir et de rénover la Maison internationale des Associations, à Plainpalais. Les électeurs n'ont pas soutenu le projet.		
La Chaux-de-Fonds Hausse d'impôts	NON 78%	36,3%
Les citoyens de La Chaux-de-Fonds ont rejeté dimanche à près de 78% des votants une hausse temporaire des impôts proposée par le Conseil communal pour faire face à la conjoncture difficile qu'affronte la ville. L'issue du scrutin constitue une victoire pour la droite qui avait lancé un référendum contre cette augmentation de trois points de la fiscalité. Cette hausse d'impôts devait contribuer au retour de l'équilibre financier à l'horizon de 2020. Elle était limitée à quatre ans et aurait été interrompue en cas de retour plus rapide à l'équilibre des finances.		
Fribourg Loi sur l'assurance immobilière	OUI 53%	37,9%
Les Fribourgeois ont accepté sans enthousiasme dimanche la nouvelle loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (Ecalex). Ainsi le personnel de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sort partiellement de la loi sur le personnel de l'Etat.		
Lucerne Hausse d'impôts	NON 54,3%	45,6%
Les Lucernois ne veulent pas de hausse d'impôts. Ils ont refusé dimanche par 54,3% des voix de relever le coefficient de 1,6 à 1,7 point afin d'équilibrer les finances cantonales. Le gouvernement devra proposer un nouveau budget. Le budget 2017 soumis par le gouvernement au parlement comptait sur les 64 millions de francs qu'aurait apportés l'augmentation du coefficient d'impôts.		
Zoug Quota de logements à loyer modéré	NON 65,9%	46,9%
Le canton de Zoug ne disposera pas d'un quota de logements abordables. Les votants ont refusé dimanche par 65,9% des voix une initiative de la jeunesse socialiste et des jeunes verts demandant 20% de logements à loyer modéré d'ici à vingt ans.		
Tessin Taxe au sac	OUI 58,2%	41,71%
Les communes genevoises resteront les seules de Suisse à ignorer la taxe au sac. Dimanche les citoyens tessinois ont décidé à près de 58,2% de généraliser à toutes les communes du canton ce système qui n'existe que dans moins de la moitié d'entre elles. La loi modifiée introduit la taxe au sac, de même qu'une taxe de base qui sera perçue par chaque commune du canton.		
Zurich Privatisation de l'hôpital cantonal et de la Psychiatrie intégrée de Winterthour	NON 53,5% et 51,2%	43%
Les Zurichois ne veulent pas d'une privatisation de l'hôpital cantonal ni de la Psychiatrie intégrée de Winterthour. Ils ont refusé dimanche par 53,5% et 51,2% deux lois prévoyant de transformer ces établissements en sociétés anonymes de droit privé.		
Bâle Périphérique cyclable à Bâle-Ville	NON 58,3%	50,7%
Le projet de périphérique cyclable à Bâle-Ville est enterré. Les citoyens ont clairement rejeté par 58,3% un crédit de 25 millions de francs destiné à sa mise en place. C'est une victoire pour les associations économiques et d'automobilistes ainsi que pour l'UDC et les Libéraux qui avaient saisi le référendum. A leurs yeux, un tel périphérique était superflu.		

Source: ATS

Berne refuse de donner plus d'argent à l'asile

MIGRANTS Un crédit de 105 millions de francs dans le domaine de l'asile, consacré pour l'essentiel à l'accueil de mineurs non accompagnés, n'a pas trouvé de soutien auprès des Bernois

Les Bernois ont refusé par 54,3% des votants un crédit de 105 millions de francs dans le domaine de l'asile, consacré pour l'essentiel à l'accueil de mineurs non accompagnés. Le référendum lancé par un comité emmené par l'UDC a convaincu une majorité de citoyens.

Le crédit de 105 millions de francs pour une période de quatre ans a été refusé par 157 589 voix contre 132 689. La participation s'est élevée à 39,5%. Sur cette somme, plus de 90 millions auraient été attribués à l'accueil d'enfants et d'adolescents arrivés en Suisse sans leurs parents.

Les requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) sont hébergés dans des centres spécialisés pour tenir compte de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Ce choix occasionne des

coûts plus élevés que chez les adultes, qui ne sont pas couverts par les forfaits de la Confédération, d'où la demande de crédit.

L'issue du scrutin constitue un revers pour le Conseil exécutif et le Grand Conseil qui avaient soutenu cette aide financière en matière d'asile. Ils estimaient que le bien-être des enfants qui arrivent en Suisse sans leurs parents était prioritaire et qu'il fallait leur offrir une prise en charge particulière.

Mais les arguments financiers avancés par le comité référendaire ont pesé pour une majorité de citoyens. Ce comité estimait que le canton de Berne n'avait pas à «offrir délibérément des solutions luxueuses».

Le canton de Berne n'aura à l'avenir plus assez d'argent à disposition pour le domaine de l'asile. Il ne sera ainsi plus possible d'assurer un encadrement et un hébergement des mineurs qui respectent la protection de l'enfance. Les RMNA devront donc être transférés dans des structures d'accueil ordinaires. ■ ATS/IT